

HARCELEMENT : Harcèlement scolaire : Dans le Calvados, un enfant de 7 ans, élève en CP, visé par trois plaintes

Onze parents d'élèves de l'école d'Éterville, dans le Calvados, ont envoyé un courrier à l'inspection académique pour dénoncer les violences subies par leurs enfants

C.Po.



Dans le Calvados, un élève de CP est visé par trois plaintes. E. Frisullo / 20 Minutes

Terreur dans la cour de récréation. Un enfant de 7 ans, scolarisé en CP à Eterville, dans le Calvados, est visé par trois plaintes pour des faits de harcèlement scolaire, révèle France Bleu Normandie. Insultes, coups, menaces de morts... sont notamment reprochés à l'écolier. « Mon fils est judoka. Il n'a pas pu se défendre. Il m'a raconté : "Maman, il a serré tellement fort que je n'arrivais plus à respirer". Un maître d'école est intervenu. Mon fils aurait pu mourir », confie ainsi la mère d'un enfant.

Avant de se tourner vers la justice, onze parents d'élèves ont écrit à l'inspection académique et à la mairie pour les alerter. Parmi les faits dénoncés, ils affirment que le petit garçon a volé un couteau à la cantine pour ensuite poursuivre ses camarades en les menaçant de mort. « La situation

[dépasse tout le monde](#) », insistent ces parents qui affirment avoir alerté depuis la rentrée la direction de l'école. Et d'insister : « Il n'est pas question d'un enfant un peu plus difficile que les autres. »

Demande d'exclusion

Plusieurs mesures ont d'ailleurs été prises : le garçonnet bénéficie notamment d'un emploi du temps individualisé et de [cours d'empathie](#). Par ailleurs, « c'est un enfant que l'on fait manger seul pour éviter les contacts avec les autres. Et sur le temps de garderie, il est aussi seul. Il n'a aucun contact avec les autres », détaille auprès de France Bleu, le maire d'[Éterville](#), [Thierry Saint](#).



Désormais, les parents demandent l'exclusion de cet enfant. Mais les mesures disciplinaires à cet âge sont différentes qu'au collège ou au lycée : l'accompagnement est privilégié. Le rectorat précise que le suivi de cet enfant sera renforcé à la rentrée et que le Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté (RASED) interviendra.